



le Pays Créçois

Communauté de Communes

N°7 - Janvier 2006

5 vies

Le journal du Pays Créçois

Vie pratique • Vie sociale • Vie écologique • Vie touristique • Vie économique

Éditorial



Au revoir 2005, Bonjour 2006 !

Sans nostalgie, ni regret, beaucoup autour de nous «laissent partir» l'année qui vient de s'écouler. 2005 a été difficile socialement, économiquement, politiquement. Les habitants du Pays Créçois plutôt favorisés, comptent néanmoins parmi eux des victimes de la pauvreté, de la solitude, du chômage, de la précarité sociale, familiale et économique. A eux prioritairement, je souhaite que 2006 apporte espoir et réconfort.

La Communauté de Communes a continué de se construire. A un rythme trop ralenti par les difficultés de compréhension entre élus et les petits égoïsmes locaux; le travail des équipes, agents et élus communautaires, s'est poursuivi dans un esprit volontaire et avec conviction.

Je souhaite que les obstacles rencontrés et les efforts déployés pour les franchir constituent des expériences utiles pour toujours agir plus efficacement.

Nous atteindrons nos objectifs d'une intercommunalité socialement et économiquement exemplaire si avec le soutien des habitants, les élus accomplissent leurs missions guidés par le respect de leur environnement humain et naturel – et le sens de leur juste responsabilité.

A l'exemple de nos collègues de Condé-Sainte-Libiaire qui ont souhaité rejoindre le Pays Créçois, bâtissons ensemble, solidement, l'avenir qui demeure grand ouvert et plein de promesses devant nous.

JACQUES CORPECHOT
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS CRÉÇOIS

Directeur de la Publication : Jacques Corpechot
Rédaction : Commission Communication du Pays
Créçois 38, rue de Paris - BP 7 - 77580 Villiers sur
Morin Tél. : 01 64 63 46 40 – Fax : 01 64 63 46 49
Courriel : infocom@payscrecois.net –
www.cc-payscrecois.fr – Conception-réalisation:
Le Pays Créçois – Impression : Aplmprim –
Crédits photos : le Pays Créçois. Janvier 2006.



5 vies actualité

Condé-Sainte-Libiaire rejoint la communauté

Le Pays Créçois est heureux de vous annoncer l'arrivée d'une quinzième petite sœur.

Poids de naissance : 1.344 habitants
Taille : 54 mètres
Périmètre : 216 hectares

Bienvenue à Monsieur Fouillot, maire de la commune, son conseil municipal, à tous les Condéens et Condéennes.

Un peu d'histoire..., le village apparaît dans les textes en 1150 pour la première fois *Pons de Condiel super madermam et super moreien* (Pont de Condé au-dessus de la Marne et du Morin). Le nom actuel de la localité remonte pourtant à 1265 Condé Sainte Ligière.

Sur le site du château actuel se trouve un ancien petit château fort datant du XIII dont on dit toujours aujourd'hui (entre mythe et réalité) que des souterrains datant de cette époque parvenaient jusqu'au château de Quincy et de là, partaient vers Meaux....

Une compagnie d'arc, qui semble remonter à 1302, et serait la plus ancienne compagnie de France et même semble-t-il d'Europe.

Le blason de la commune de Condé-Sainte-Libiaire *Semper Libera* (Toujours libre !)... comporte l'arc de sa compagnie, le bateau de ses activités portuaires (transport de grumes et passage de bac entre Liary et la Marne) et la grappe de raisin symbole des activités viticoles.

La suite de l'histoire sur www.conde-ste-libiaire.fr.st

■ ENFANCE

La Petite Enfance en fête Et ils firent de beaux rêves...

« Ding, ding, ding, toc, toc, toc, tournez le bouton, entrez dans la maison »...telle est la formule magique entonnée par une centaine d'enfants du Pays Créçois, entraînés dans les folles aventures de leurs héros d'un jour, Bulle et Citronnelle, bien décidés à réveiller la « Maison Bonhomme ».

Le spectacle de Noël organisé ce mercredi 7 Décembre, par le Relais Assistantes Maternelles et la Halte Garderie du Pays Créçois a remporté un vif succès auprès de nos petits bambins, émerveillés devant les gestes captivants de deux comédiennes fascinantes.

Le gymnase, gracieusement prêté par la commune de Crécy-la-Chapelle, n'était pas de trop pour accueillir enfants, parents, et assistantes maternelles,

tous tombés sous le charme d'un spectacle amusant et original, et rassemblés autour d'un copieux goûter, préparé – avec amour – par les grands, pour le plus grand bonheur des petits.

N'hésitez pas à contacter la Halte-Garderie et le Relais Assistantes Maternelles du Pays Créçois pour vos recherches d'un mode d'éveil pour votre enfant.

Contacts :

Valérie TERRIÈRE, directrice de la Halte Garderie au 01.64.63.93.89

Magalie BEAUCLAIR, responsable du Relais Assistantes Maternelles au 01.60.04.67.97 ou 06.24.61.31.46.



Un nouveau service de prêt...

Le Relais Assistantes Maternelles du Pays Créçois vous souhaite une bonne et heureuse année 2006 et vous annonce l'ouverture d'un prêt de matériel de puériculture dans le cadre de la ludothèque qui comporte déjà un service de prêt de jouets.

Ce nouveau service s'adresse principalement aux nouvelles assistantes maternelles agréées mais souhaite répondre aux besoins de chacune par le prêt temporaire d'un matériel de qualité tel que des pousettes doubles, des lits parapluies, des transats, etc.

Le service est payant : 12€ de cotisation annuelle pour le prêt de jouets ; une cotisation mensuelle est requise pour le prêt de matériel de puériculture. La ludothèque fonctionne selon un planning, le lundi matin de 9H30 à 11H30 et le soir de 18H30 à 20H30.

Si vous êtes intéressées ou si vous souhaitez simplement venir voir ce qui vous est proposé, contactez Magalie Beauclair au numéro indiqué ci-dessus.

| Matériel | Participation | Durée maximale du prêt |
|--|---------------|------------------------|
| Réhausseur | 2€/mois | 6 mois |
| Stabilange | 2€/mois | 6 mois |
| Interphone | 2€/mois | 6 mois |
| Lit parapluie | 3€/mois | 6 mois |
| Parc | 3€/mois | 6 mois |
| Transat | 3€/mois | 6 mois |
| Chaise haute | 5€/mois | 1 an |
| Poussette simple 1 ^{er} prix | 5€/mois | 1 an |
| Poussette simple 2 ^{ème} prix | 10€/mois | 1an |
| Poussette double 1 ^{er} prix | 10€/mois | 1an |
| Poussette double 2 ^{ème} prix | 16€/mois | 1an |

■ TOUT EN EXPOS

Vous avez pu voir à la maison du tourisme

L'année 2005 aura vu l'activité culturelle de la Maison du Tourisme du Pays Créçois se développer et ce, grâce aux deux salles d'exposition situées à l'étage.

Entre photographies, peintures et produits du terroir, les visiteurs auront eu le loisir de se plonger dans des mondes parfaitement différents les uns des autres.

L'inauguration des salles a été marquée en Décembre 2004 par les photographies en noir et blanc d'Elise Hardy, rassemblées sous le titre de « Paris-ci, Paris-là », dévoilant l'univers parisien dans ce qu'il a de plus chaleureux et de plus intemporel. Ont suivis les mois de Janvier et Février dédiés au thème du Carnaval, celui de Venise ayant lieu à cette même période : la maison du tourisme a eu l'honneur de recevoir une magnifique collection de masques vénitiens, fabriqués selon la tradition italienne par un habitant du Pays Créçois.

Le printemps a, quant à lui, été annoncé par les oeuvres de François Thion ; photographies, photocollages et vidéos. Avec un regard sensible et non dénué d'humour, l'artiste nous a fait découvrir une Brie vive et colorée animée par un monde rural encore bien actif.

La relève a été assurée pour la saison estivale, consacrée aux cartes postales anciennes de la région ; locaux et touristes ont ainsi pu découvrir les communes du Pays Créçois du début du siècle, avec leurs auberges, leurs rassemblements sur les places de village....

Puis, la peinture a fait ses premiers pas dans nos locaux, avec les oeuvres chaudes et « expressionnistes » de Christine Lenoir.

Aux produits du terroir de se manifester par la suite, avec la Pomme dignement représentée par l'association des Croqueurs de Pomme, la Confrérie des Chevaliers de la Pomme de Villiers sur Morin et le photographe David Strano. Ensemble, ils ont réalisé un portrait des plus complets de ce fruit, que nombre d'entre nous n'auraient jamais imaginé si riche et varié.

L'« Art du feu » a rapidement pris le relais, mettant à l'honneur le travail de la terre sous deux aspects très différents, avec d'un côté le travail au four à bois de Josephthe Grange-Sarles et d'un autre côté, les carreaux de faïences des Emaux de la Fontaine.

Enfin, ce sont les jouets anciens qui sont venus clore une première saison culturelle bien remplie : prêtés par les habitants eux-mêmes, ces petits trésors nous dévoilent l'univers magique dans lequel nos grands-parents et arrière-grands-parents ont grandi.

Convaincus de l'intérêt croissant des habitants pour ces différentes expositions, l'association de l'Office du Tourisme et la Communauté de Communes du Pays Créçois s'apprentent à unir leurs compétences pour une nouvelle saison riche en événements culturels. Au programme 2006 : la Femme en sculpture, photographies d'Hier et d'Aujourd'hui du Pays Créçois, verrerie d'art, sculptures en fer, outils briards anciens...

A très bientôt.



■ SERVICES

Un nouveau directeur



Catherine Ousset, 43 ans, est le nouveau directeur général des services de

la Communauté de Communes du Pays Créçois depuis la mi-novembre. Elle succède à François Paillé, appelé à de nouvelles fonctions en tant que directeur général adjoint de la communauté d'agglomération du Haut Val de Marne.

Attachée territoriale, titulaire d'un DEA d'économie spatiale régionale et urbaine et d'un DESS en gestion d'entreprise obtenus à Montpellier d'où elle est originaire, elle a exercé ses premières fonctions en tant que chargée de mission auprès du directeur général des services de Nîmes (130.000 habitants) puis directeur des finances, de la gestion et de l'informatique à la ville de Provins (12.000 hb) et au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Villiers Saint Georges (classé 40/80.000 hb). Elle est devenue directeur général des services à la commune de La Ferté Alais en Essonne (3.600 hb) puis à celle de Provins avant de rejoindre le Pays Créçois.

Ses compétences en finances et en économie sont à l'évidence un plus pour le développement de la communauté. A la tête d'une administration de mission, elle est chargée de mettre en œuvre la politique des élus dans toutes les compétences exercées par la communauté de communes et plus particulièrement, pour cette année 2006, dans le cadre de la création d'un hôtel d'entreprises et de la structure multi accueil de la petite enfance.

■ CARBURANTS

Les biocarburants dans le pays créçois ? Une réalité

Pour éviter une confusion, les biocarburants ne sont pas bio au sens « production biologique », cependant ils sont une forme de stockage de la biomasse alors que le pétrole lui est extrait du sous sol. Et c'est là que l'on remarque le premier avantage des biocarburants : ils stockent l'énergie du soleil captée au préalable par les plantes.

Les pouvoirs publics s'engagent dans les biocarburants pour plusieurs raisons. Les stocks de pétrole sont estimés suivants les experts à environ 45 ans en se basant sur les prévisions d'augmentation de la consommation. Dans le monde 80% de l'énergie totale utilisée est tirée du pétrole. L'autre raison qui pousse à réduire l'usage du pétrole est son impact sur l'effet de serre. Le gaz carbonique qui résulte de la combustion des carburants fossiles s'accumule dans l'atmosphère et crée un obstacle au retour de la chaleur dans l'espace. Des simulations annoncent de +1 à 5° à la fin du siècle. Enfin le facteur déterminant dans l'évolution de la politique énergétique est sans aucun doute le prix du baril de pétrole qui a triplé en 2 ans pour atteindre plus de 60\$ (un baril cher, nuit à la croissance !!!).

La Communauté européenne impose à ses états membres d'incorporer 2 % de biocarburants dans les réservoirs dès 2005 et 5,75% en 2010. La France n'atteint aujourd'hui que 1%, mais elle s'est fixé comme objectif 5,75% dès 2008 pour atteindre 10% en 2015.

Il existe à l'heure actuelle 3 biocarburants différents :

L'éthanol qui est issu de plante à forte teneur en sucre (betteraves, canne à sucre) ou en amidon (blé, pomme de terre, maïs). Il s'agit d'alcool éthylique résultant de la fermentation du sucre.

L'huile végétale est obtenue en pressant des graines de colza ou tournesol. **Le biodiesel** mieux connu en France sous son nom de marque DIESTER. Il résulte de la réaction d'estérification d'huile végétale citée précédemment par de l'alcool d'origine agricole ou non.

Les avantages des biocarburants sont multiples. Ils sont liquides comme l'essence et le gazole. Ils nous garantissent une indépendance énergétique. Ils réduisent de 75% les émissions de carbone dans l'atmosphère. En effet, le gaz carbonique émit par la combustion, bien qu'identique à celui issu du pétrole, n'a pas la même origine. Ce gaz a été préalablement capté dans l'air par la plante pour être stocké dans les feuilles, racines et grains. Il n'y a donc plus d'accumulation à partir du sous-sol (cas du pétrole).

A savoir, il faut 1T de pétrole pour fabriquer 0.9T de gazole ou essence. En revanche, avec 1T de pétrole (sous forme de fertilisants, produits de protection des cultures, construction des tracteurs, transports) on produit 2T d'éthanol ou 3T de diester, sachant qu'au lieu d'utiliser à l'origine 1T de pétrole, 1T de biocarburant permet de boucler la boucle !!! De plus, la construction d'usines et leur fonctionnement assureront la création de 6 000 emplois en France, plus les emplois indirects.

Encore un avantage des biocarburants : les sous produits de leur fabrication sont extrêmement intéressants. Les drèches (du process éthanol), les tourteaux (du process biodiesel) sont très riches en protéines végétales et constituent, pour l'alimentation animale, un substitut aux farines animales ou aux tourteaux de soja importés (l'Union européenne importe 78% de ses besoins !!!) et sont de surcroît garantis sans OGM...



Et dans le Pays Créçois ?

Plusieurs agriculteurs du canton produisent des cultures à débouché énergétique.

A la Haute Maison, il est cultivé des betteraves qui, en plus de produire du sucre, permettent la production de l'éthanol. 200T de betteraves à partir de 2006 sur une exploitation permettront à TEREOS avec plusieurs usines dont une à Connantre dans la Marne de produire 20 000 l d'éthanol soit 275 000 kms en voiture (si utilisé pur), tous les ans.

Il est également cultivé 5.5ha de blé qui sont vendus à Brie Champagne Ethanol (Provins) par l'intermédiaire de la coopérative Valfrance basée à Crécy même, en face d'Intermarché. Cette parcelle produira 17 500 l d'éthanol soit 240 000 kms (si utilisé pur), tous les ans. Ces parcelles ne sont pas différentes des autres, à ceci près qu'une partie est cultivée à la place de jachères. La rentabilité de ces cultures énergétiques est inférieure de 25 à 35% d'une culture à débouché traditionnel cependant elle est supérieure de 75 % à une parcelle laissée en jachère.

D'autres agriculteurs de la commune produisent aussi du colza pour être transformé chez Diester industrie à Compiègne afin de fabriquer du biodiesel.

Voire voiture essence peut utiliser jusqu'à 30% d'éthanol. Au delà les voitures dites Flex Fuel peuvent rouler jusqu'à 85% (modification du moment à l'allumage). Le Brésil, la Suède sont déjà équipés. Ford suivi par d'autres constructeurs français prévoit de sortir ces véhicules à la fin du printemps 2006.

L'huile carburant n'est pas autorisée dans les véhicules routiers. Les agriculteurs peuvent l'utiliser dans leur tracteur à 30% sans modification.

Enfin le biodiesel, même à 30% ne nécessite aucune modification de votre voiture diesel. Pour rouler à 100%, des joints sont à changer sur la tuyauterie d'arrivée de carburant, ce qui est bientôt prévu de série sur les nouveaux véhicules.

Rappel : la France incorpore 1% de biocarburant dans tous les carburants, elle s'est fixé comme objectif 5,75% dès 2008 pour atteindre 10% en 2015. Le développement de pompes dans les stations service, avec uniquement du biocarburant, permettrait d'accélérer l'utilisation de ces produits verts.

En sillonnant les routes de notre canton, vous savez que dès à présent nos champs de colza, de blé et de betteraves vous aident à mieux préserver l'environnement.....

ABCD des biocarburants...

B comme biocarburant : Carburant liquide issu de la transformation des matières végétales produites par l'agriculture (betterave, blé, colza, tournesol, maïs, pomme de terre...). Les biocarburants sont assimilés à une source d'énergie renouvelable. Leur combustion ne produit que du CO2 et de la vapeur d'eau et pas ou peu d'oxydes azotés et soufrés (NOx, SOx).

B comme biomasse : La biomasse est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale. Les principales formes de l'énergie de biomasse sont: les biocarburants pour le transport (produits essentiellement à partir de céréales, de sucre, d'oléagineux et d'huiles usagées); le chauffage domestique (alimenté au bois); et la combustion de bois et de déchets dans des centrales produisant de l'électricité, de la chaleur ou les deux.

D comme diester® : Contraction de Diesel et Ester, carburant constitué d'ester méthylique d'huile végétale, pouvant remplacer tout ou partie du diesel. Diester et Biogazole sont des marques déposées. Ce terme est en cours d'adoption par la commission ministérielle de terminologie des transports.

D comme drèches : Les drèches de distillerie de blé sont le sous produit qui est obtenu une fois que les levures et bactéries ont consommé toute l'énergie du grain. Ces drèches sont composées de protéines et de fibres assurant un complément de choix dans l'alimentation des animaux.

E comme Ethanol : carburant constitué d'alcool obtenu par fermentation de produits végétaux. Il peut remplacer la majorité de l'essence pour le fonctionnement d'un véhicule.

T comme Tourteaux : Les tourteaux sont les résidus solides obtenus après extraction de l'huile des graines ou des fruits oléagineux par pressage. Ce sont les co-produits (sous-produits) de la trituration, c'est-à-dire l'industrie de fabrication de l'huile. L'huile est utilisée à 85-86% pour la consommation humaine. Elle est également utilisée dans l'industrie (savons, détergents, peintures, résines glycérophthaliques, lubrifiants, cosmétiques, encre...).

Hôtel d'entreprises

Dans le cadre de sa mission de développement économique, la Communauté de Communes du Pays Créçois a décidé la création d'un hôtel d'entreprises. Celui-ci se situera à Saint-Germain sur Morin, en accord avec la commune. Les négociations d'acquisition de terrain sont en cours. L'hôtel d'entreprises permet à de petites entreprises artisanales ou commerciales de trouver un hébergement à un coût inférieur à celui des zones d'activités et à des conditions qualitatives identiques en terme d'équipement et d'accessibilité. Créateur d'emplois, ce projet fera l'objet d'une description plus détaillée dans un prochain journal.

Espace d'activités de Coutevroult

Une fois encore, le projet d'aménagement de l'espace d'activités économiques du Pays Créçois prévu sur la commune de Coutevroult subit un report dans sa mise en œuvre. En effet, le 22 septembre 2005, une majorité de conseillers du Conseil Municipal de Coutevroult a voté contre la modification du plan d'occupation des Sols de la commune, nécessaire pour l'exécution du plan d'aménagement.

Présentée par le Maire de Coutevroult, la modification a été rejetée pour des motifs semble-t-il assez hétéroclites si l'on en juge par les propos du principal animateur de cette opposition. Invité à prendre la parole lors du conseil de la Communauté de Communes du Pays Créçois le 13 octobre 2005, il n'a expliqué son refus que par une volonté de ne rien faire et de conserver les espaces agricoles tels qu'ils sont ! Aucune proposition alternative n'a été faite, aucune prise en considération de l'intérêt général des 15.000 habitants de la Communauté de Communes, désireux de voir des équipements sociaux, éducatifs, sportifs se développer n'a été abordée. Aucune ambition de créer des emplois n'a été exprimée.

Tout cela paraît regrettable d'autant que l'on peut se demander si certains conseillers n'ont pas été abusés dans leur décision par des bruits totalement infondés sur l'exonération fiscale de la zone d'activités pour le foncier bâti qui priverait la commune de recettes pendant 10 ans !

Le conseil de la Communauté de Communes du Pays Créçois a lui réaffirmé avec force sa volonté d'aboutir lors du conseil du 13 octobre 2005. Par 31 voix pour, 1 contre et 2 absentions le conseil a confirmé l'objectif de la Communauté de Communes du Pays Créçois sur cet espace en décidant d'engager la concertation sur la création de la zone d'aménagement.

■ PORTRAIT CRÉÇOIS

Comme dans un moulin : un atelier, une boutique, l'art de la décoration

On y entre « comme dans un moulin » et on s'y sent tout de suite comme à la maison.

Trois pièces comme on aimerait en avoir chez soi, intimes, chaleureuses, uniques... et vivantes. On ne serait pas surpris de voir arriver quelqu'un en robe de chambre, avec une tasse de thé anglais à la main.

Loin des étagères fonctionnelles et rigides, ce sont des meubles anciens refaits à la « patine » qui nous présentent maints et maints petits trésors posés là comme on aurait posé nos

clés sur un coin de commode ; bougies, chandeliers, vaisselle, lampes, vases, linge... On serait tenté d'ouvrir les tiroirs pour y découvrir un vieux livre de chevet ou une boîte à dents de lait, tenté de soulever la couette pour y trouver une poupée oubliée... Rideaux en lin, abat-jour fait main, accessoires de salle de bain, tout a été soigneusement choisi pour un ensemble harmonieux et accueillant, embaumé de senteurs d'hier et aujourd'hui, sur un doux fond de musique celte.



Irène et Brigitte ont su manier bon goût, qualité et naturel pour une mise en scène vraiment spontanée.

Le résultat n'a rien de surprenant, quand on apprend le parcours des deux femmes :

Après ses études à l'Ecole Boule, Irène a travaillé pendant 20 ans dans la décoration pour des grands noms comme Cartier, Chaumet, Breitling. C'est en 2002 qu'elle installe son atelier au Moulin de Serbonne, où elle transforme, patine, décape...

Rêvant d'être antiquaire, Brigitte a quant à elle, fait les Beaux-Arts. Elle sera finalement décoratrice pour la joaillerie pendant 30 ans.

Se complétant parfaitement, les deux femmes ont su conjuguer leurs talents et leur passion, créant un lieu où règnent « luxe, calme et volupté ».



Si j'étais : (paroles d'Irène)

Un métier : le mien

Une invention : une machine à remonter le temps

Un outil : un pinceau

Un objet : une bergère

Une pierre : un diamant

Un plat : un plateau de fruits de mer

Une boisson : l'eau

Une épice : la cannelle

Un parfum : la fleur d'oranger

Un son : le chant des oiseaux

Une couleur : le blanc

Un tissu : le lin

Un personnage célèbre : le roi Soleil

Une époque : le XVIII^{ème}

Un monument : la statue de la Liberté

Une planète : Vénus

Une saison : le printemps

Un lieu : le bord de mer

Un phénomène naturel : le vent

Un voyage : Venise

Un regret : ne pas avoir d'enfants

Un espoir : un troisième magasin

Une erreur à ne pas commettre : ne pas avoir ouvert plus tôt un magasin

Une belle réussite : ma vie aujourd'hui

Une bonne action : partager mon savoir

Une nouvelle loi : alléger les taxes

Une qualité : la tolérance

Un proverbe : il vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres

Un rêve : avoir un manoir normand

Petite phrase : partager et comprendre les attentes des clientes les conseiller sans pour autant vendre, les aider à se révéler.

Savoir faire : redéfinir l'usage d'un objet, transformer son usage d'origine, le réactualiser, réduire l'austérité du bois foncé des meubles d'autrefois par la douceur et le charme de la patine.

Liaison A4/RN36

Le développement urbain de Val d'Europe, les projets touristiques tels que « Villages Nature », la volonté du Pays Créçois de développer un indispensable espace d'activités économiques ont rendu nécessaire la création d'une nouvelle voie routière entre l'A4 et la RN36.

Plusieurs tracés possibles ont été élaborés par les services techniques du Conseil Général de Seine et Marne, responsable de la maîtrise d'ouvrage.

Le Pays Créçois, en accord avec les communes concernées par cette route a demandé expressément que le tracé soit établi au plus près de la forêt de Crécy et aboutisse au carrefour de la "Belle Idée" RN/36/RD235 vers Voulangis. Ceci pour deux raisons principales. D'une part la sécurisation de ce carrefour très dangereux et d'autre part afin d'éviter au maximum les nuisances sonores pour les habitants de Voulangis principalement.

Cette demande a été renouvelée le 16 décembre dernier lors de la réunion de l'Amicale des Maires du Canton de Crécy, auprès de M. Eblé, président du Conseil Général et en présence de Monsieur le Préfet de Seine et Marne et des sénateurs Mme Bricq, MM. Bodin et Houel.